

# Pôle Protection de l'environnement

**Les activités du pôle développement durable de Picardie Nature sont scindées en deux grandes missions :**

- **la sentinelle de l'environnement**, qui consiste en une veille sur le respect de la réglementation en matière d'environnement dans les projets industriels, mais aussi en des actions sur les atteintes à l'environnement constatées. Le projet d'exploitation des 1000 vaches de Drucat, les projets de carrières, mais aussi l'opération de recensement des décharges sauvages entrent dans ce champ et ont marqué l'actualité de cette année 2012 ;

- **la promotion du développement durable** par l'animation de groupes de travail bénévoles et la participation aux politiques publiques. Ce travail en réseau avec le tissu associatif picard et les bénévoles de l'association ont permis de participer aux réunions de la COCEDT (commission de concertation mise en place par le département de l'Aisne dans l'esprit de la gouvernance à 5 pour préparer le futur plan départemental de gestion des déchets mais aussi au projet Plan Régional d'Agriculture Durable.

**Les activités du pôle se font en étroite collaboration avec les autres pôle de l'association et permettent de répondre à la pluridisciplinarité qu'exige le développement durable.**

## I. Sentinelle de l'environnement :

La démarche «Sentinelle de l'environnement» a été initiée par l'association il y 6 ans afin de répondre aux sollicitations des citoyens en ce qui concerne les atteintes constatées à l'environnement mais aussi à la demande des partenaires (collectivités, État..) pour une participation selon la gouvernance environnementale.
Pour l'application de cette démarche, Picardie Nature s'appuie sur l'expertise de ses réseaux de bénévoles, regroupés selon les thématiques du développement durable (énergie, déchets, agriculture, eau, transport et mobilité durable), mais également sur l'expertise de son pôle observatoire de la faune sauvage.

### A. Réglementation de protection des milieux naturels :

Picardie Nature est sollicitée, par son expertise sur la biodiversité régionale, depuis de nombreuses années pour assister aux différentes instances de concertations et de suivi des aires protégées mais aussi sur la réglementation des espaces et des espèces. Les sollicitations pour suivre les documents d'objectifs sont toujours aussi nombreuses. C'est l'occasion d'apporter à chaque réunion quelques précisions sur les espèces à enjeux des différentes directives mais aussi sur le cahier des charges des mesures contractuelles prévues pour le site.

### → 1. De la protection du littoral…

En ce qui concerne les aires protégées, Picardie Nature est toujours très vigilante à l'arrêté de protection de biotope de la Mollière, site qui ne faisait l'objet d'aucun suivi jusqu'en 2011. Un comité de suivi a été mis en place sur l'insistance de l'association. La réunion de suivi de cette année a été l'occasion de réitérer le besoin de surveillance sur cette aire protégée mais aussi de la mise en place d'un balisage ainsi que de panneaux d'information à destination du public.

A noter cette année la mise en place du comité de suivi du Site RAMSAR Baie de Somme. Cela a été l'occasion de rappeler la nécessité d'une police de la nature efficace pour ce site d'exception.

### → 2. …à la préservation des forêts picardes

La fin d'année 2012 a vu également la consultation du publique sur le projet de Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier. L'avis final à ce projet sera rendu début 2013, mais il peut être signalé que Picardie Nature dénoncera le manque de considération de la biodiversité dans ce projet ; la préservation de la biodiversité, pourtant riche dans nos forêts picardes, n'est toujours pas prise en compte.

Enfin, Picardie Nature a fait part de son opposition au projet de «Docob» (Documents d'objectifs) Natura 2000 des «Massif forestier de Retz» et «Massif forestier de Compiègne, Laigue et Ourscamp». Ces documents, qui ont pour vocation de définir les principaux objectifs de préservation et de conservation de la biodiversité, sont jugés très insuffisants au regard des enjeux patrimoniaux exceptionnels que l'on peut rencontrer sur ces massif forestiers. Picardie Nature, associée aux autres associations de protection de la nature de ces territoires, n'a pas hésité à faire des propositions alternatives pour constituer une véritable trame de Vieux Bois / Gros Bois. Malheureusement celles-ci sont restées sans réponse de la part de l'ONF, porteuse de ces Docob.

## B. Actions sur les menaces à l'environnement :

Il s'agit ici de suivre l'évolution de projets susceptibles d'avoir un impact considérable sur l'environnement. Pour cela Picardie Nature intervient dès l'enquête publique pour faire connaître son avis et son expertise sur la biodiversité. Les dossiers suivis ici le sont souvent sur plusieurs années et nécessitent constamment une veille sur l'évolution de la réglementation susceptible d'impacter le projet.

**Du pétrole dans le sud de l'Aisne**

Les dossiers emblématiques suivis sur ce début d'année 2012 sont les projet d'exploration et d'exploitation des huiles de schistes sur le Sud de la Picardie. Depuis 2011 Picardie Nature a participé à la création et à la mobilisation du collectif Carmen sur le permis de Château-Thierry. L'association apporte quotidiennement une aide technique pour les besoins de communication (Blog, liste de diffusion..). Comme l'association l'avait annoncé début 2011, les demandes de permis sont de plus en plus nombreux sur la région et concernent désormais la moitié Sud du département de l'Aisne ainsi que le sud de l'Oise. La pression des industriels est de plus en plus forte sur la région Picardie et nécessite donc plus de sensibilisation auprès des élus et des riverains.

***Des vaches dans l'Abbevillois***

*Le projet d'exploitation des 1000 vaches a mobilisé aussi beaucoup d'attention. Deux grandes manifestations ont eu lieu à Abbeville et Amiens, mobilisant de plus en plus de citoyens et militants. Picardie Nature a apporté son soutien à l'association NOVISSEN en apportant son expertise sur la réglementation en matière d'urbanisme et de droit de l'environnement. Ce projet a été abordé également dans le réseau agriculture du pôle.*



**Le rajeunissement de nos forêts**
Ce début d'année 2012 a été marqué également par le projet de plan d'aménagement de la forêt de Compiègne. Picardie Nature considère que ce projet de plan d'aménagement est une menace pour la biodiversité exceptionnelle de la forêt de Compiègne-Laigue-Ourscamp et a demandé des ajustements pour favoriser les continuités écologiques intra et interforestières. L'association a fait savoir cette position à maintes reprises lors de la commission régionale des forêts et des produits forestiers mais aussi lors du comité régional du patrimoine forestier.

Concernant les enquêtes publiques, Picardie Nature a consulté le projet de carrière à Villers sur Authie et a réitéré son avis négatif pour un projet où l'impact hydrologique n'est pas convenablement estimé au regard des enjeux de conservation des zones humides voisines. Picardie Nature a apporté son soutien à l'association locale qui lutte depuis des années contre ce projet.



**La consommation des terres agricoles et des habitats protégés**
Picardie Nature a également participé à l'enquête publique «loi sur l'eau» sur le projet de l'aménagement de la ZAC de Croixrault. Picardie Nature a de nouveau affirmé son opposition à la construction d'un circuit automobile qui figurait dans cette enquête publique.

**L'association s'est également intéressé au projet d'Ecopole,** un centre de tri et de traitement de déchets industriels, prévu à Ormoy-Villers (60), sur le site du Bois du Roi. Étant donné que ce projet se situe sur un site Natura 2000 et que le projet se montre très insuffisant sur l'étude d'incidence Natura 2000, Picardie Nature s'oppose à ce projet et a participé à une grande manifestation le 29 septembre. Une enquête publique était prévue dans le dernier trimestre mais a été annulée. Picardie Nature fera part de ses remarques lors de la nouvelle enquête début d'année 2103.

**Du granulats marins en baie de Somme ?**
L'année 2013 a été marquée également par une large concertation engagée par le département de la Somme et du Syndicat Mixte de la Baie de Somme et du Grand Littoral Picard. La question posée était la faisabilité de l'extraction massive de granulats marins face et à proximité de la Baie de Somme et de l'intérêt de cette extraction pour lutter contre l'ensablement. Deux grandes réunions ont eu lieu regroupant les différents collèges des acteurs concernés. Il résulte de cette consultation qu'une opération d'extraction de granulats marin s'avérerait très complexe d'un point de vue juridique au regard des différentes réglementations de protection de cette zone littorale, mais également peu intéressante en ce qui concerne de la qualité des matériaux rencontrés et de son impact sur l'ensablement de la baie de Somme.

Lors de ces deux derniers trimestres, Picardie Nature a été sollicitée pour rejoindre le Coderst de l'Aisne (Conseil de l'environnement et des risques technologiques et sanitaires). Cette instance où siègent des élus, professionnels de la santé et de l'industrie, associations de protection de la nature et services de l'état examine les projets d'arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploitation, d'extension ou de mise en demeure avant signature du Préfet. Il s'agit du dernier organe consultatif avant signature préfectorale. C'est donc une commission importante dans laquelle Picardie Nature n'était pas encore présente. Nous pouvons ainsi faire part de notre expertise et nos expériences en matière de préservation de l'environnement. Les positions que nous prendrons pourront permettre de faire modifier certains projets ou faire émerger des avis négatifs par une majorité de membres.

## C. Actions sur les atteintes à l'environnement :

Picardie Nature continue son opération de recensement des décharges sauvages sur la région. Une première communication a eu lieu au début du second semestre pour signifier que l'association attaque au tribunal les propriétaires/exploitants de plusieurs de ces sites. Cette communication a permis d'identifier de nouveaux points de décharges. Une opération de de nettoyage a été réalisé

en septembre. Toutes ces décharges font l'objet de signalement aux services de l'état compétents ainsi qu'aux gendarmeries concernées. Le constat est clair, mais aussi partagé avec l'ensemble des intervenants, qu'il y a une recrudescence des dépôts sauvages, notamment sur le territoire de la métropole amiénoise. Dans la majorité des cas ces dépôts sont le fruit d'activités d'entrepreneurs peu scrupuleux préférant jeter leurs déchets dans la nature qu'utiliser les filières classiques.

L'association  ne manquera pas de faire une analyse de cette situation et des propositions auprès des partenaires pour endiguer ce phénomène, dans la lignée de sa participation à l'observatoire régional des déchets du BTP (2011).

***Opération d'évacuation d'une décharge pour retrouver un chemin rural.***



*Picardie Nature a mené au mois de septembre une opération de nettoyage sur la commune d'Amiens. Cette opération, sur un chemin rural, a été réalisée grâce à l'aide des étudiants (une centaine) de l'École Normale Supérieure de Chimie de Lille, de la société Vidam et de la Métropole d'Amiens. Il s'agissait ici de résorber une importante décharge sauvage de déchets ménagers et BTP qui bloquaient un chemin rural et débordaient sur les parcelles voisines. Cette opération a permis d'évacuer plus de 40m3 de déchets. Vu l'importance du site une suite est à prévoir pour cette opération.*

Par ailleurs un arrêté de mise en demeure a été pris par M. le Préfet de la Somme dans le cadre de remblais en zones humides en vallée de la Somme. Il s'agit de deux signalements qu'avait fait Picardie nature au cours de l'année 2011.

Les principales actions en justices engagées par Picardie Nature en 2011 et suite des actions engagées les années précédentes.

**Pollution PCB Somme :**
Rappel: c'est une affaire de stockage dans un sous sol crayeux de terres contaminées au PCB connue depuis 1995. Picardie Nature et l'association syndicale des propriétaire d'étangs de la Haute Somme sont condamnés en juin 2009 pour procédure abusive pour une action civile engagée en 2005 devant le tribunal de St Quentin. Nous avions fait appel de la décision, l'audience à la Cour d'Appel a eu lieu le 17 novembre 2011 et l'arrêt était attendu pour le 15 mars 2012. Ce dernier a reconnu la constitution de partie civile de l'association et condamné le propriétaire des parcelles à enlever les terres polluées sous peine d'astreinte ; un grand soulagement pour l'association qui se bat aux côtés de l'association des propriétaires des étangs de la Haute Somme depuis des années. Malheureusement l'assureur de l'entreprise de terrassement a décidé de poursuivre en cassation cet arrêt de la cour d'Appel. L'affaire n'est donc pas encore terminée.

En parallèle et suite à la pollution de la Somme par les PCB, Picardie Nature a décidé de porter plainte au près du Procureur de la République contre X pour pollution du fleuve Somme.

# II. La structuration de réseaux thématiques

## A. Groupe de travail Agriculture :

Cette thématique constitue l'un des groupes de bénévoles le plus étoffé du pôle développement durable avec 21 bénévoles.

Fait remarquable pour cette année 2012, Picardie Nature a été invitée à rejoindre la commission d'orientation agricole (CDOA) de l'Aisne. La CDOA est un organisme consultatif qui donne des avis au préfet sur des projets d'extension d'exploitation, de reprise de quota, de création, etc. C'est encore une preuve de la reconnaissance de l'expertise de l'association en matière environnementale.

Les axes majeurs de travail pour cette année 2012 ont été :

***- le Plan Régional d'Agriculture Durable :***

*Picardie Nature a été sollicitée pour intégrer le comité de pilotage et les groupes de travail thématique du PRAD. Le premier semestre a été marqué par 3 ou 4 réunions de chaque groupe thématique afin de bâtir le diagnostique du PRAD. Les travaux suivants ont consisté en l'élaboration du PRAD lui-même. Picardie Nature s'est basée sur l'expérience de son groupe de bénévoles pour faire valoir ses propositions (favoriser agriculture bio, lutte contre les OGM, alimentation et santé...) lors des réunion du Comité de pilotage. Le projet de PRAD a été arrêté fin novembre pour être soumis à une consultation publique qui se terminera en janvier 2013. Picardie Nature transmettra son avis final à la fin de cette consultation et lors de la réunion de la commission régionale de l'agriculture et du milieu rural.*



**- la lutte contre la consommation des terres agricoles :**

Picardie Nature a intégré depuis 2011 la commission départementale de consommation des espaces agricoles. L'expertise en matière d'urbanisme apportée par Picardie Nature dans cette commission permet de focaliser la lutte contre l'érosion des terres agricoles au niveau des projets de ZAC, très nombreux et très consommateurs d'espaces agricoles.

A noté sur cette année 2012 l'enquête publique pour le projet de la ZAC des Bornes du Temps 2 à Argoeuvres. Cette enquête publique a été l'occasion de renouveler le soutien de Picardie Nature à l'association locale et de réaffirmer son opposition à ce projet de ZAC.

**- Projet d'exploitation de 1000 vaches :** Picardie Nature mène un combat avec l'association NO-VISSEN contre un projet d'exploitation de 1000 vaches laitières à Drucat, elle apporte son expertise à l'association en matière de réglementation de l'environnement et de l'urbanisme. Ces informations ont été transmises par la suite aux services de l'État en charge d'examiner ce dossier. Picardie Nature a participer aux deux grandes manifestations Abbeville et d'Amiens qui ont réuni plusieurs milliers de militants.

Le projet, toujours en attente d'autorisation, fait l'attention d'une veille de la part de l'association qui n'a pas hésité à solliciter le réseau agriculture de France Nature Environnement pour bénéficier de l'expérience et de l'expertise des membres du réseau national.

## B. Groupe de travail énergie :

Le groupe énergie de Picardie Nature est encore assez restreint et demande à se développer. Un bénévole de l'association apporte son expertise dans les différentes commission d'attribution des aides de l'ADEME  et de la Région en matière d'économie d'énergie et de transport.

On peut retenir de ce premier semestre 2012 la fin de la consultation du projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie, où Picardie Nature avait apportée son expertise sur les espèces sensibles au développement de l'éolien pour l'élaboration du Schéma Régional Éolien.  Cette expertise a été apporté avec l'aide du pôle observatoire de la faune sauvage qui a fourni des cartographies sur la répartition des espèces les plus sensibles aux éoliennes (chiroptère, Œdicnème criard, Vanneaux huppés...).

## C. Groupe de travail Eau :

La question de l'eau est une thématique très peu abordée par le tissu associatif Picard alors que les problématiques sont nombreuses. Picardie Nature a constitué un groupe de travail afin d'appréhender cette thématique complexe.

On peut retenir deux faits importants pour cette année 2012 :

- **la révision du Plan d'Action Nitrates :** un nouveau plan doit être adopté pour la fin de l'année, Picardie Nature a d'ores et déjà lancé une réflexion inter associative pour proposer l'extension de la zone vulnérable sur l'ouest de la Somme.

- **Lutte contre les PCB :** Picardie Nature s'est inscrit dans un combat à long terme contre la pollution au PCB de la Somme et de ses affluents. Un premier combat a été gagné au tribunal au premier semestre et l'association a lancé une nouvelle procédure pour obtenir une expertise plus poussée sur l'origine de cette pollution.

## D. Groupe de travail Transport et mobilité durable :

Picardie nature a été sollicité par Réseau Ferré de France pour apporter son expertise sur le projet de liaison ferroviaire Roissy/Picardie. Ce travail s'est fait en collaboration avec le pôle observatoire de la faune sauvage pour l'expertise sur les continuités écologiques.

Par ailleurs Picardie Nature a assisté à la concertation sur le projet de Plan de Déplacement Urbain d'Amiens Métropole qui planifiera l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement.

## E. Groupe de travail Déchets :



L'année 2012 s'inscrit dans la continuité de l'année 2011. Picardie Nature a participé à la concertation lancé dans l'Aisne pour la création d'un centre de traitement des déchets. Ce fut l'occasion d'apporter une expertise et son expérience sur les techniques envisagées (enfouissement, méthanisation...) et ainsi d'écarter d'ores et déjà la solution de l'incinération.

### → Des projets préoccupants dans l'Oise

Picardie Nature poursuit toujours les actions engagées dans l'Oise (recours au tribunal..) contre des projets d'enfouissements et d'incinérations. Le centre d'enfouissement d'Hardivillers, le projet d'incinérateur SYMEO à Villers-Saint-Sépulcre, le projet d'Ecopole au Bois du Roi, le centre d'enfouissement de Moulins-Sous-Touvent, sont tous des projets L'association a participé à la création d'un collectif d'associations de l'Oise pour promouvoir une véritable politique durable de gestion et prévention des déchets.

### → Incendies au centre d'enfouissement de Nurlu

Le réseau de bénévoles participe également aux différentes commissions locales d'information et de surveillance de la Somme. La gestion sur le site de Nurlu par la COVED fait l'objet, depuis 2011, d'une attention particulière. Des matériaux de recouvrement non conformes sont utilisés de même que des dépassement de tonnages ont été constatés. Sur le constat de cette mauvaise gestion, Picardie Nature, en collaboration avec l'association membre «Protégeons la vie en Haute Somme» a demandé une fermeture administrative du site pour une mise en conformité au cours de l'été. Les craintes soulevées par les associations se sont révélées justes puisque deux incendies ont eu lieu au second semestre. Les deux associations n'ont pas hésité à déposer plainte à la gendarmerie.

### → Un centre d'enfouissement défectueux et un autre litigieux dans l'Aisne

Picardie Nature a par ailleurs effectué un rapprochement avec les association de l'Aisne qui luttent contre le dysfonctionnement de certains centres d'enfouissement de déchets, avec notamment les associations Qualit'Aisne et Vauxaillon Nature. Picardie Nature va continuer à suivre le projet d'extension du centre d'enfouissement d'Allemant et participera à l'enquête publique pour le renouvellement de l'autorisation d'exploitation du centre d'enfouissement (préalablement annulé par une décision de tribunal) de Grisolle avec les association Vie et Paysage et Vivre à Grisolle.

### → Une concertation pour un nouveau centre dans l'Aisne

A noter également la fin des travaux de la Cocetd, commission établie dans le département de l'Aisne afin de définir quelle pourrait être la forme du futur centre de traitement des déchets pour le nord du département. Un bénévole de l'association a participé activement à ces travaux, aux côtés de l'association Vie et Paysage, et a pu apporter sa longue expérience et des exemples réalisés dans les régions voisines. Ces travaux ont d'ores et déjà écartés l'hypothèse de l'incinération, un temps évoqué lors du lancement de cette commission. Picardie Nature veillera à ce que ces travaux et conclusions de la Cocetd ne restent pas dans l'oubli et fassent l'objet d'investigations plus poussées.

Le groupe s'est encore étoffé cette année 2012 et compte 23 bénévoles actifs sur la question des déchets.

## F. Réseau jardinage agroécologique

Le réseau jardinage agroécologique s'attache à proposer aux jardiniers amateurs des pratiques alternatives respectueuses de la vie du sol et des écosystèmes afin qu'ils :

- *arrêtent l'utilisation des traitements chimiques de synthèse ;*
- *préservent la ressource en eau potable ;*
- *favorisent la biodiversité et les écosystèmes dans leur jardin ;*
- *découvrent la diversité des fruits et légumes rustiques, adaptés au terroir ;*
- *participent à la préservation des semences de légumes anciens ;*
- *produisent une alimentation saine qui préserve la santé ;*
- *favorisent les liens sociaux et intergénérationnels et participent à des moments d'échanges.*

En janvier 2012, une bénévole, Catherine Lawnizack, animatrice en agroécologie, a commencé à proposer des ateliers de jardinage naturel. En mai 2012, le réseau jardinage agroécologique a été créé pour répondre à la demande des participants aux ateliers qui souhaitaient rester en contact. Il compte à présent 83 inscrits qui résident dans les 3 départements picards.

Avec le soutien d'un référent, Bernard Couvreur (bénévole), tout au long de l'année l'animatrice a proposé des animations de jardinage agroécologique au grand public. Elle a créé des outils pédagogiques sur différentes thématiques et dynamisé le réseau de bénévoles par le biais d'animations et de la liste de discussion « agroéco ». Elle a recherché des partenariats et financements pour développer des projets de « diffusion des pratiques de jardinage agroécologique » au niveau régional et au niveau du Pays du Sud de l'Aisne.

Au total, **116 jours/homme** ont été consacrés aux animations et au montage des projets.



**→ 32 animations ont été réalisées sur l'année**.
Elles se sont déroulées sous forme d'ateliers sur la demi-journée ou la journée, de stands (avec ateliers), de sorties, de visites de jardins, de pique-niques et de ciné-débats.

**→ 21 animations proposées au Grand Public.**
16 ateliers, qui ont accueilli 125 personnes. 11 se sont déroulés chez des membres du réseau qui ont reçu le public dans leur jardin ou leur ferme. Les autres ateliers ont eu lieu dans des salles communales à Brécy, Coucy-le-Château et Crépy-en-Valois.

**→ 5 stands tenus pendant des salons ou festivals.**
Ils ont permis de sensibiliser 475 personnes. 2 des stands ont été réalisés en partenariat avec l'association Jardi'naturel, l'un à la demande du Conseil Général de l'Oise et l'autre à la demande de l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne.

5 animations ont été organisées pour sensibiliser les membres du réseau jardinage agroécologique.
2 visites d'un jardin en permaculture en Belgique, 1 sortie à la fête des légumes anciens d'Haverskerque dans le Nord-Pas-Calais ont permis à 32 personnes de découvrir la permaculture et la fête des légumes anciens afin de réfléchir à la mise en place de ce type de jardinage et d'événement en Picardie.
2 ciné-débats à destination des bénévoles ont rassemblé 38 personnes.
13 personnes ont pu échanger sur le jardinage lors du pique-nique agroécologique. Proposé aux membres du réseau en 2012, ce rendez-vous annuel sera ouvert au Grand Public en 2013 sous une forme plus ludique.

Deux séries de 10 animations d'une demi-journée ou sur la journée ont démarré en 2012 dans une résidence de personnes âgées de la ville de Creil et dans un centre d'insertion près de Laon. 6 ont été réalisées en 2012. Elles consistent a sensibiliser les personnes âgées et en insertion au jardinage agroécologique par de la théorie et de la pratique dans les jardins potagers mis à disposition.

Le lancement d'un programme d'adoption de légumes anciens biologiques couplé à des ciné-débats sur les semences paysannes a permis de sensibiliser des jardiniers amateurs à la problématique de la préservation des semences de légumes anciens, en opposition aux hybrides F1 et OGM. L'action sera étendue en 2013 grâce à la mise en place d'une Fête des légumes anciens et la création d'une banque de graines biologiques sous forme d'une malle transportable pour les stands et animations.

La médiatisation des actions a été assurée par le biais d'un dépliant trimestriel contenant des informations sur le réseau et le calendrier des animations, et de nombreux d'articles parus dans la presse nationale, régionale et locale.

L'activité bénévole ne pouvant plus répondre à elle seule à la demande de particuliers, de collectivités et d'associations pour l'organisation d'animations ou de stands, Picardie Nature a monté un projet de « diffusion des pratiques de jardinage agroécologique » au niveau régional et au niveau du Pays du Sud de l'Aisne avec pour objectif le financement d'un poste de chargé de mission.

Les demandes de subvention n'ayant pas abouti, dans l'attente de financements et afin de ne pas risquer d'arrêter la dynamique lancée, Picardie Nature a décidé d'embaucher la bénévole grâce à un Contrat Unique d'Insertion à partir du 1er mars 2013.

En 2013, plus d'une quarantaine d'animations sont prévues notamment grâce à de nouveaux partenariats : l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, la ferme biologique de La Genevroye, le maraîcher biologique de la ferme de la Berque, la société d'horticulture de Soissons, le lycée agricole de Crézancy…

## IV Analyse de cette année 2012

Sur la première moitié 2012 le pôle développement durable a continué son renfort de bénévoles dans les différents groupes thématiques. Le travail de ces groupes est fortement influencé par l'actualité et les «chantiers» de planification environnementaux tels que le PRAD, la COCETD, le CODERST, la CDOCOA... L'association étoffe en permanence son réseau afin de répondre aux nombreuses sollicitations de l'état et des instances de gouvernance.
Le parent pauvre du développement durable reste cependant la question de l'eau, très peu traitée au niveau associatif picard. La révision du plan action nitrates sera l'occasion de lancer une communication sur le sujet et de sensibiliser les bénévoles et le tissu associatif sur la réservation de la qualité de l'eau.



Il est à noter une forte augmentation du nombre de signalements «sentinelle de l'environnement» par rapport à l'année dernière (41 contre 28 en 2011). Cette augmentation peut être mis à l'actif de l'opération de recensement des décharges sauvages. Cette opération a été l'occasion de communiquer dans la presse. A chaque parution d'article dans la presse il est observé un regain d'activité et de signalements.

La démarche sentinelle est très appréciée des citoyens qui trouvent un interlocuteur face à leur problème d'atteintes à l'environnement. Un effort reste à faire au niveau des suivis des signalements transmis aux autorités ayant pouvoir de police dont il est bien souvent impossible d'obtenir une réponse quant à leur intervention. Ceci peut s'expliquer sans doute par le fait que les associations de protection de la nature ne sont pas autorisées à recevoir une copie ou le numéro de procès verbal potentiellement établi par l'agent.

D'une manière générale on relève également une poursuite du changement d'appréciation des pouvoirs publics envers les associations de protection de la nature. Il est constaté que nous sommes de plus en plus vus comme des partenaires techniques à part entière. C'est une preuve de l'intégration du mouvement associatif dans la gouvernance à cinq dans un processus constructif.

Afin de parfaire son implication et répondre à l'exigence de la pluridisciplinarité qu'impose le développement durable, le pôle développement durable de Picardie Nature est à la recherche constante de bénévoles, experts ou béotiens, sur les thématiques de l'eau, des transports, de l'énergie, de l'agriculture et des déchets.